|  |
| --- |
| **Charte d’utilisation des données MAGEST** |
| **Extraits de l’accord de consortium MAGEST 2016 – 2020 :**  **ARTICLE 2 – DESCRIPTION DU RESEAU MAGEST**  Le RESEAU est constitué, **au 1er janvier 2019**:  - de **quatre** stations permanentesimplantées à l’embouchure (**Le Verdon**), dans l’estuaire central (**Pauillac**) et fluvial (**Bordeaux** sur la Garonne, et **Libourne** sur la Dordogne).  - de **trois** stations semi-permanentes qui servent à surveiller la présence du bouchon vaseux et la désoxygénation en étiage à l’aval des fleuves Garonne (**Cadillac**), Dordogne (**Branne**) et Isle (**Saint-Denis-de-Pile**). La sonde multi-paramètre est placée impérativement à Cadillac **du 1er juin au 31 octobre**, période à enjeux pour le soutien d’étiage de la Garonne.  Toutes ces stations permettent la mesure en continu de paramètres physico-chimiques de base des masses d'eau : température, salinité, turbidité et concentration en oxygène dissous, à un pas de temps de 10 à 20 minutes.  **ARTICLE 3 – EXPLOITATION ET MAINTENANCE**  EPOC a la charge du fonctionnement opérationnel du Réseau MAGEST et de la diffusion des données.  **ARTICLE 4 – PRODUITS DELIVRABLES**  4.1 GESTION ET DIFFUSION DES DONNEES  EPOC a la charge d’assurer l’archivage, le stockage, la sauvegarde et la diffusion des bases de données. Les données acquises par le RESEAU sont : la température, la salinité, la turbidité et l’oxygène dissous.  La mise à jour automatique de la base de données issue des stations automatisées fixes de Bordeaux, Libourne et Pauillac est journalière. La validation des données consiste en plusieurs étapes, détaillées en annexe 2. Le premier niveau de validation des données est quotidien. Cette opération, effectuée par EPOC, consiste à vérifier la vraisemblance des mesures et à surveiller une éventuelle dérive ou un dysfonctionnent des capteurs. Ce suivi permet de détecter d’éventuelles anomalies de fonctionnement et de déclencher une intervention sur site, et, si requis, le changement des capteurs physico-chimiques, préalablement calibrés.  Les données des stations mobiles équipées de sondes multi-paramètres autonomes de type SAMBAT (station à embouchure – Le Verdon et stations mobiles à l’aval des fleuves Dordogne - Branne - et Garonne - Cadillac) seront transmises par e-mail et seront diffusables aux PARTIES en temps réel pour les besoins de gestion opérationnelle.  La validation de la base de données, suite à la vérification trimestrielle de l’étalonnage des capteurs (détails annexe 2 sur la calibration et la validation des capteurs), est trimestrielle.  La consultation de la base de données se fait par un site internet géré par EPOC, à l’adresse suivante: http://magest.oasu.u-bordeaux.fr  Le site web MAGEST donne accès à:  - une page internet accessible à tous qui permet la visualisation graphique des données de toutes les stations automatisées fixes ;  - un accès ayant-droits, réservé aux PARTIES au moyen d’un mot de passe, qui permet le téléchargement en temps réel de l’ensemble de la base de données des stations fixes automatisées. Ces données ne sont pas validées et leur usage est strictement dédié aux besoins de gestion en temps réel. L’utilisation des données non validées à d’autres fins relève de la responsabilité des utilisateurs.  **Les données validées du RESEAU sont disponibles 6 mois après acquisition, selon les conditions de mises à disposition et sous réserve du respect des dispositions du présent accord et notamment des dispositions de l’article 8.3.**  **ARTICLE 5 - ORGANISATION**  Les PARTIES ou le COMITE DE PILOTAGE désignent un coordinateur technique (ci-après le « COORDINATEUR »), membre permanent d’EPOC.  COORDINATEUR : Sabine SCHMIDT, Directrice de Recherche CNRS, UMR EPOC 5805  **ARTICLE 8 - PROPRIETE INTELLECTUELLE**  8.3 La concession d’un droit d’accès aux bases de données à un demandeur extérieur (ci-après désignée le « Bénéficiaire ») est régie par une charte de diffusion des données. Le « Bénéficiaire » adresse une demande écrite détaillée auprès d’EPOC. EPOC met en place la procédure la plus appropriée (fichiers de données par e-mail ou téléchargement). Les données validées sont disponibles 6 mois après acquisition. L’utilisateur des données validées doit respecter les clauses de la chartre de diffusion des données.  8.4 Le Bénéficiaire des données s’engage à les accepter telles qu’elles lui sont fournies et à les utiliser uniquement conformément à sa demande et pour ses besoins propres. Il ne peut se prévaloir d’un usage exclusif sur les données fournies. La concession d’un droit d’accès aux bases de données à un demandeur extérieur (ci-après désignée le « Bénéficiaire ») ne l’autorise pas à distribuer les données reçues à des tiers et à les concéder dans des relations commerciales avec des tiers.  **ARTICLE 9 - PUBLICATIONS - COMMUNICATIONS**  9.1 ACCES AUX DONNEES  Accès des PARTIES aux données  Les données seront archivées dans une base de données gérée par EPOC. Elles seront accessibles aux PARTIES via internet sur le serveur du Laboratoire, au lien http://magest.oasu.u-bordeaux.fr/. Les PARTIES auront un accès à l’ensemble de la base de données. L’accès sécurisé au site web par mot de passe, attribué à chaque PARTIE, permettra la consultation et le téléchargement des données mesurées.  Demande d’accès  Pour établir une convention d’accès, le Bénéficiaire adresse la charte dûment renseignée au COORDINATEUR TECHNIQUE. Le demandeur doit exprimer clairement les objectifs, les raisons pour lesquelles il souhaite avoir accès à la base de données ainsi que l’usage envisagé. Il devra informer le COORDINATEUR TECHNIQUE de l’usage des données annuellement.  Le COORDINATEUR TECHNIQUE rend compte de ces usages des données dans le RAPPORT TECHNIQUE. EPOC doit avertir le COMITE TECHNIQUE lorsqu’un utilisateur ne respecte la charte. Le COMITE TECHNIQUE évaluera chaque cas et pourra, le cas échéant, décider l’arrêt de transmission des données validées au demandeur.  Le prix des données et les modalités pratiques d’accès seront définies au cas par cas par le COORDINATEUR TECHNIQUE après avis du COMITE TECHNIQUE ainsi que les frais associés de mise à disposition qui seront à la charge du Bénéficiaire. Le COMITE TECHNIQUE se réunira pour décider de l’affectation des sommes perçues dans le cadre d’une mise à disposition à un tiers des données.  **9.2 PUBLICATION ET COMMUNICATION**  Tout projet de publication ou de communication écrite ou orale relatives au PROGRAMME fait par l’une des PARTIES sur la base de données produites dans le cadre du PROGRAMME, sera communiqué sous forme écrite aux autres PARTIES pour information.  En outre, toute publication ou communication qui serait faite par l’une des PARTIES doit mentionner le cas échéant le concours apporté par chacune à la réalisation du PROGRAMME.  Chaque PARTIE s'engage à ne pas publier ni divulguer, de quelque façon que ce soit, les informations scientifiques, techniques ou commerciales autres que celles relatives au PROGRAMME, et notamment les connaissances antérieures, appartenant à une PARTIE, dont elle pourrait avoir connaissance à l'occasion de l'exécution du présent accord et ce, tant que ces informations ne seront pas tombées dans le domaine public.  **9.3 CITATION DES DONNEES**  La provenance des données devra être précisée par les PARTIES et par leurs bénéficiaires selon l'intitulé suivant « MAGEST, Réseau de surveillance automatisée du système estuarien Garonne – Dordogne – Gironde » ou MAGEST. Chaque publication devra faire mention du concours des Parties, à moins qu’une des PARTIES ne s’y oppose par écrit.  Chaque PARTIE s’engage à imposer à son personnel, aux personnes travaillant sous son autorité ainsi qu’à ses sous-traitants, le respect des dispositions du présent article. |
| **Demande de données/login (à retourner à MAGEST.Gironde@gmail.com)** |
| **Demandeur :**  **Nom, Prénom 🡪**  **Qualité 🡪**  **E-Mail 🡪**  **Organisme 🡪**  **Service/Laboratoire (nom et adresse) 🡪**  .  **Nom / fonction / E-Mail 🡪du responsable hiérarchique 🡪** |
| Objectif de la demande :  Station : □ Bordeaux (2005-présent), □ Libourne (2005-présent), □ Pauillac (2004-présent), □ Portets (2004-2011), □ Cadillac (2013-présent), □ Le Verdon (2017, présent), □ Saint-Denis de Pile (2018),  □ Branne (2018)  Paramètres : □ Température, □ Salinité, □ Turbidité, □ Oxygène dissous  *Attention la turbidité et la salinité ne sont mesurées à Cadillac que depuis 2017.*  *Les stations en amont (Cadillac, Branne, St-Denis de Pile) sont en service pendant l’étiage*  Toute personne qui demande un accès aux données MAGEST :  - reconnait avoir pris connaissance des conditions d’utilisation et de citation et s’engager à les respecter,  - s’engage à actualiser annuellement selon le formulaire ci-après les informations quant à l’utilisation des données MAGEST, l’absence de cette actualisation conduira à la suppression du login.  Utilisation des données  **Les fichiers de données ou les logins d’accès sont transmis au demandeur qui s’engage à les utiliser uniquement dans le cadre de la demande et à ne pas les transmettre à autrui.**  **Toute publication, rapport ou communication (oral, poster), utilisant les données MAGEST doit être envoyée au coordinateur technique qui en assurera la diffusion au sein du consortium.**  La provenance des données doit apparaître explicitement dans les publications les utilisant en citant MAGEST et dans les remerciements selon le modèle « This work is financially supported by the following organisms: AEAG (Agence de l’Eau Adour-Garonne); SMIDDEST (Syndicat MIxte pour le Développement Durable de l'ESTuaire de la Gironde); SMEAG (Syndicat Mixte d'Etudes et d'Aménagement de la Garonne); EPIDOR (Etablissement Public Interdépartemental de la Dordogne); CNPE-Blayais; GPMB (Grand Port Maritime de Bordeaux); BORDEAUX METROPOLE; Conseil Régional ALPC; Le département de la Gironde); IRSTEA; CNRS; Université Bordeaux». idem en français.  **Les données MAGEST ne peuvent pas être utilisées à des fins contractuelles donnant lieu à un financement.** |
| Date : Signature du demandeur: |

|  |
| --- |
| **Suivi de l’utilisation de données MAGEST** |
| **Nom, Prénom 🡪**  **Qualité 🡪**  **E-Mail 🡪**  **Organisme 🡪**  **Service/Laboratoire (nom et adresse) 🡪**  .  **Nom et fonction du responsable hiérarchique 🡪**  **Date d’obtention du login :** |
| Rappel des objectifs de la demande :  Expliquer l’apport des données MAGEST  Observations / Remarques  Seriez-vous d’accord pour faire une présentation lors d’une réunion MAGEST ? oui / non  Liste des publication, rapports ou communications (oral, poster) utilisant les données MAGEST:  *En l’absence de cette liste, le coordinateur technique se réserve le droit de consulter le consortium quant au maintien de l’accès aux données* |
| Date : |
| Signature du demandeur :  (visa de l‘encadrant dans le cas d’étudiant) |